

Impératif de la Réforme de la Comptabilité Publique en Afrique Subsaharienne

Analyse de l'Application des Normes IPSAS et Étude Comparative de la Zone CEMAC



Mots-clés :

IPSAS

Comptabilité Publique

CEMAC

Réformes Financières

Gouvernance

Afrique Subsaharienne

Transparence

Harmonisation

IRENE EKEDI DOUALA

Expert-Comptable

Diplômé de France

Août 2025

Sommaire

Résumé	3
1. Introduction : L'Impératif de la Réforme Comptable dans le Secteur Public Africain	4
1.1. Contexte et Objectifs des Normes IPSAS	4
1.2. Cadre Conceptuel des IPSAS : De la Comptabilité de Caisse à la Comptabilité d'Exercice	5
2. État des Lieux de l'Adoption des Normes IPSAS en Afrique subsaharienne	7
2.1. Tendances Générales et Variété des Approches	7
2.2. Le Rôle Catalyseur des Organisations Internationales	8
3. L'apport et les Défis de l'Application des Normes IPSAS en Afrique subsaharienne.	8
3.1. Les Avantages Démontrés	8
3.2. Les défis Récurrents.....	10
4. Analyse Approfondie et Comparative de la Zone CEMAC	11
4.1. Le Contexte Particulier de la CEMAC	11
4.2. Mise en Œuvre des Réformes en Zone CEMAC	12
5. Les Facteurs Clés de Succès et les Perspectives	13
5.1. Facteurs de Succès : L'Importance du Leadership Politique et de la Gestion du Changement	13
5.2. Recommandations Stratégiques pour les Pays de la CEMAC	14
6. Conclusion	15
Références	16

Liste des figures

Figure 1: Schéma simplifié de la comptabilité de caisse-Etat.....	5
Figure 2: Schéma simplifié de la comptabilité d'exercice-Etat.....	6
Figure 3: IFAC, 2020 Financial Reporting Basis (IFAC, s.d.)	7
Figure 4: Estimation du niveau de mise en œuvre IPSAS dans les pays de la CEMAC	13
Figure 5: Critères d'estimation	13

Résumé

La modernisation des finances publiques en Afrique subsaharienne a conduit plusieurs pays à s'intéresser aux Normes Comptables Internationales du Secteur Public (IPSAS). Ces normes, élaborées par l'IPSASB, ont pour visé l'amélioration de la transparence, la redevabilité et la comparabilité des états financiers des entités publiques, en promouvant le passage de la comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice plus complète.

L'analyse du niveau d'implémentation des IPSAS en Afrique subsaharienne montre qu'il s'agit d'un processus complexe, caractérisé par un écart notable entre les intentions affichées et les réalisations concrètes. Si les bénéfices potentiels, tels qu'une meilleure prise de décision, le renforcement de la confiance des investisseurs et la lutte contre la corruption, sont largement reconnus, les difficultés à la mise en œuvre sont considérables. Ils incluent les coûts financiers et temporels élevés, les défis structurels et institutionnels, la résistance culturelle au changement et la nécessité d'une réforme profonde des cadres juridiques enracinés.

La mise en œuvre des réformes est souvent stimulée par des organisations internationales, telles que le FMI et la Banque mondiale, qui conditionnent l'aide financière à l'adoption de ces standards. Cependant, la réussite ne dépend pas seulement de ces incitations externes, mais de l'engagement politique interne et d'une gestion rigoureuse du changement.

Un panorama de l'adoption des IPSAS au sein de la Zone de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) révèle un contexte unique, celui d'une union monétaire qui, en théorie, devrait faciliter une harmonisation coordonnée. A contrario, il illustre les différences de niveau d'adoption du fait d'une absence de leadership communautaire, traduisant ainsi des initiatives étatiques isolées.

De ces constats, découlent une proposition de facteurs clés de succès pour l'application des IPSAS qui, au-delà du besoin d'un leadership politique fort, nécessite un renforcement massif des capacités techniques et de gestion du changement, et une approche pragmatique et échelonnée de la mise en œuvre. L'avenir de la gestion des finances publiques dépendra de la capacité des États à transformer la volonté politique en actions concrètes et durables, tout en tirant parti de la dynamique régionale et du soutien international pour surmonter les obstacles persistants.

1. Introduction : L'Impératif de la Réforme Comptable dans le Secteur Public Africain

1.1. Contexte et Objectifs des Normes IPSAS

Les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), émises par l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB), constituent un ensemble de normes faisant autorité pour l'établissement des états financiers à usage général à l'intention des entités du secteur public et des organisations internationales à travers le monde. Leur objectif principal est d'accroître la qualité des informations financières produites par ces entités, en favorisant une transparence renforcée, une meilleure redevabilité et une comparabilité accrue des rapports financiers dans le temps et dans l'espace. La pertinence de ces normes a été reconnue, notamment par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a approuvé leur adoption comme cadre de référence pour l'établissement de ses états financiers par la résolution 60/283 en juillet 2006, remplaçant ainsi les normes comptables du système des Nations Unies (UNSAS).

Il est essentiel de noter que l'adoption des normes IPSAS ne revêt pas un caractère contraignant pour les pays et entités auxquels elles peuvent s'appliquer. La décision de leur adoption reste une initiative volontaire qui dépend de la politique interne des gouvernements et des organes de réglementation nationaux et internationaux. À l'instar de l'International Accounting Standards Board (IASB), l'IPSASB n'a pas la capacité d'imposer sa mise en application. Il revient par conséquent à chaque pays d'en décider souverainement. L'absence de mécanisme d'application supranational contribue largement à la diversité des approches et de la progression constatées à l'échelle internationale.

Dans le sillage de la théorie de la « Nouvelle Gestion Publique », mouvement qui s'est développé dans les pays anglo-saxons à partir des années 1980, les IPSAS sont fortement inspirées des normes de la comptabilité privée, notamment les International Financial Reporting Standards (IFRS) établies par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ainsi, dans le processus d'élaboration de ses normes, l'IPSASB s'efforce de maintenir les principes directeurs comptables et le texte original des IFRS, sauf lorsqu'une question spécifique au secteur public justifie une divergence. Cette convergence, ou « hybridation » des pratiques, permet de s'appuyer sur la réputation d'intégrité et de rigueur financière de la comptabilité du secteur privé pour renforcer les standards du secteur public.

1.2.Cadre Conceptuel des IPSAS : De la Comptabilité de Caisse à la Comptabilité d'Exercice

La principale réforme comptable introduite par l'IPSASB est fondée sur le passage de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice, ou des « droits constatés ».

La comptabilité de caisse est une pratique comptable qui consiste à ne comptabiliser les transactions que lorsqu'il y a des mouvements effectifs de flux de trésorerie (entrée ou sortie d'argent). Ce système a l'inconvénient majeur de fournir une image incomplète de l'activité financière d'une entité. Il se résume au suivi de l'exécution budgétaire et des mouvements de trésorerie, mais ne rend pas compte de la valeur totale des actifs ou de la totalité des passifs à long terme d'un gouvernement. De façon simplifiée, il peut se schématiser comme ci-dessous pour un État.

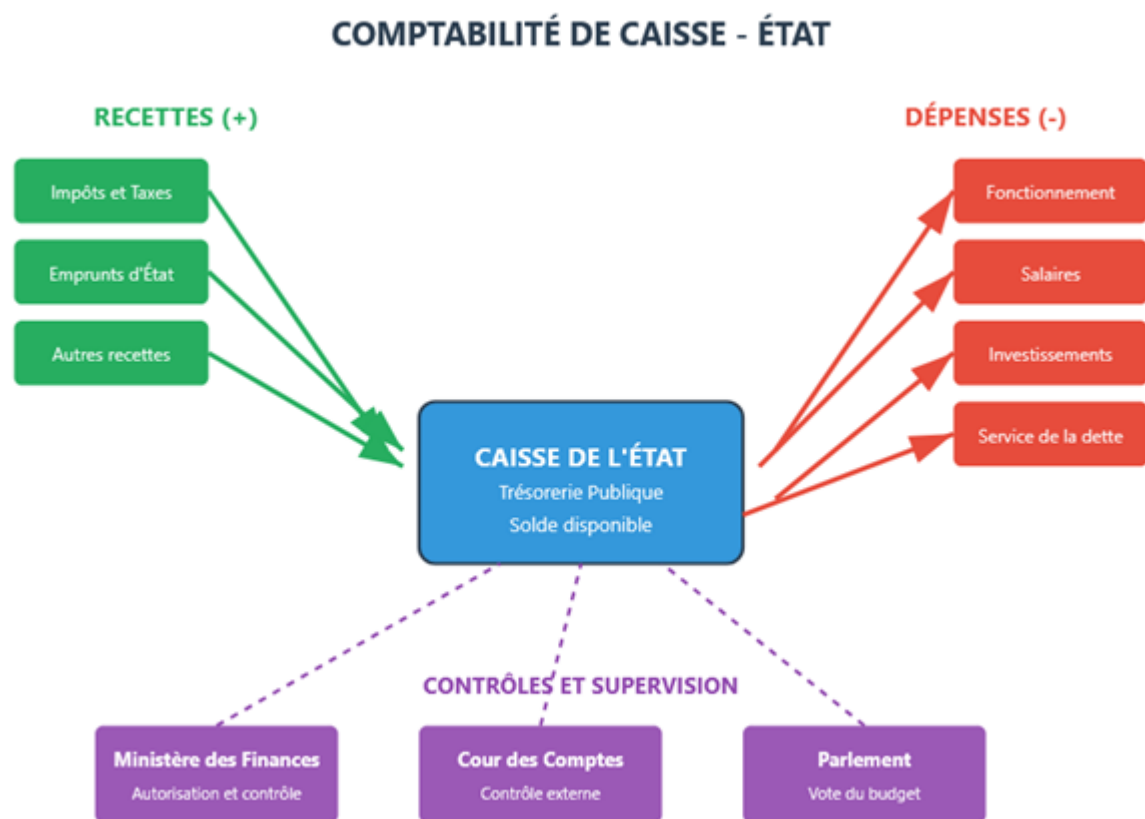


Figure 1: Schéma simplifié de la comptabilité de caisse-Etat

En revanche, selon l'IFAC, « la comptabilité d'exercice est un système de comptabilité qui présente deux caractéristiques principales :

- les événements économiques sont comptabilisés au moment où ils se produisent, quel que soit le moment où les rentrées de fonds et les paiements connexes ont lieu... ;

→ les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan. Ceux-ci comprennent les actifs non financiers ainsi que les actifs financiers et tous les passifs... »¹

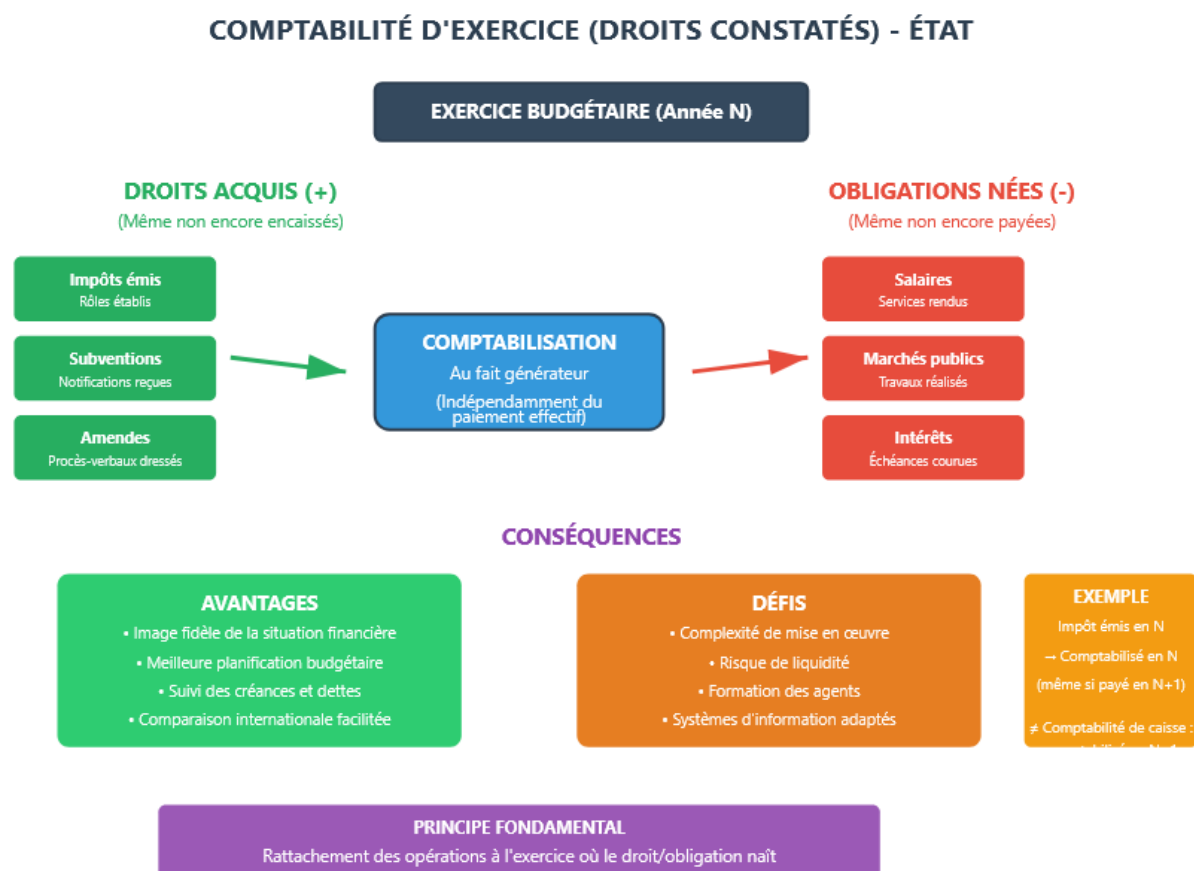


Figure 2: Schéma simplifié de la comptabilité d'exercice-Etat

Comme illustré sur le schéma ci-dessus, la comptabilité d'exercice oblige à comptabiliser l'intégralité des ressources économiques contrôlées par l'entité ainsi que toutes ses créances, ses dettes et le coût total de ses activités. Cela inclut le rattachement de ces différents éléments à leur exercice. Cette approche offre une image plus complète et fidèle de la performance financière, de la situation patrimoniale et des flux de trésorerie de l'entité publique.

La transition à la comptabilité d'exercice ne se résume pas à un simple ajustement technique. Elle implique un changement fondamental de mentalité et de culture au sein de l'administration publique. En introduisant des principes empruntés au secteur privé, le système financier fournit un ensemble complet d'indicateurs qui décrivent la situation financière et les résultats d'un gouvernement. Cette transition, si elle est bien menée, peut transformer la gestion publique en fournissant des informations plus fiables pour l'évaluation des politiques et la prise de décision,

¹ ((IFAC), 2023)

en sortant d'une logique de simple exécution budgétaire pour s'orienter vers une gestion des ressources publiques fondée sur le coût réel.

2. État des Lieux de l'Adoption des Normes IPSAS en Afrique subsaharienne

2.1. Tendances Générales et Variété des Approches

L'adoption des normes IPSAS constitue un objectif pour de nombreux pays africains, bien que le rythme de mise en œuvre reste hétérogène. Selon un aperçu des tendances en matière de reporting du secteur public, fourni dans le rapport sur l'état de l'indice 2021 par l'IFAC, environ 17 pays de l'Afrique subsaharienne sont à différents stades de mise en œuvre des IPSAS, sur l'ensemble des pays que compte cette région.

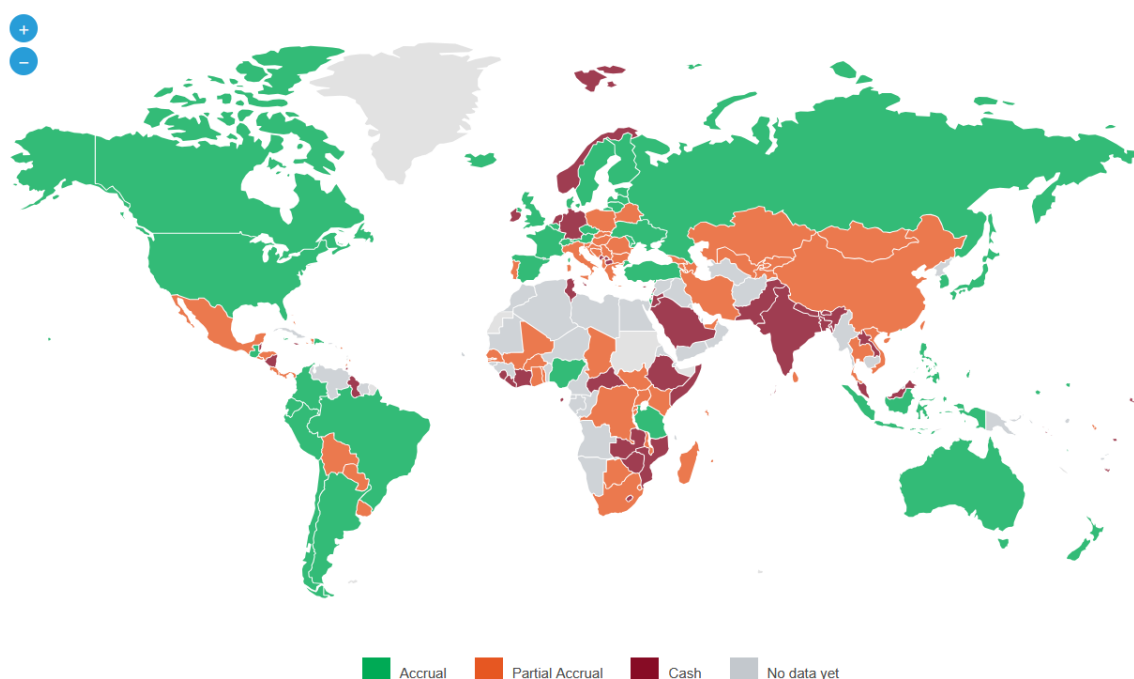


Figure 3: IFAC, 2020 Financial Reporting Basis (IFAC, s.d.)

Cette tendance met également en évidence le fait qu'un seul pays, la Tanzanie, a pleinement adopté les normes IPSAS, tandis qu'il y a une absence de données d'environ 14 autres pays.

Outre ces statistiques, nous pouvons également souligner une divergence entre l'engagement affiché des différents pays et le niveau de mise en œuvre effectif. Cette divergence s'explique par le manque d'uniformisation du processus d'adoption. En effet, il n'existe pas d'approche unique, mais une variété de stratégies pouvant varier d'un gouvernement à l'autre. Certains pays ont choisi d'adopter les normes IPSAS directement à l'instar de la Tanzanie, tandis que d'autres les utilisent comme base ou référence pour l'élaboration de leurs propres normes

nationales. Le concept de « comptabilité d'exercice modifiée » est également utilisé pour leur implémentation, comme le montre l'expérience du Rwanda.

2.2. Le Rôle Catalyseur des Organisations Internationales

La vulgarisation des IPSAS en Afrique subsaharienne est largement poussée par des organisations internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale. En effet, les études comme « l'étude sur la technologie néolibérale comptable » (Owolabi M. Bakre, Sean McCartney, Simeon Olufemi Fayemi, 2022)² démontrent que « la Banque mondiale/FMI encouragent les États-nations, en particulier les pays ayant des difficultés économiques, à adopter les normes IPSAS » en s'appuyant sur le cas particulier du Nigéria. De même, l'étude sur l'association entre les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et le niveau de financement gouvernemental met en exergue l'existence d'une corrélation entre l'adoption des IPSAS et le niveau de financement gouvernemental dans le contexte des pays en développement (Vincent Tawiah, Teerooven Soobaroyen, 2022)³. Ainsi, ces organisations exercent une pression, parfois qualifiée de « coercitive », en liant parfois l'aide financière ou l'allègement de la dette à l'adoption de ces standards. De plus, elles fournissent également un soutien technique et des financements pour accompagner ces réformes.

Ce dynamisme extérieur dans la poussée de l'adoption des normes IPSAS se justifie par les différents avantages qu'elle procure malgré les difficultés rencontrées dans leur processus d'implémentation.

3. L'apport et les Défis de l'Application des Normes IPSAS en Afrique subsaharienne

3.1. Les Avantages Démontrés

Les avantages de l'adoption des IPSAS pour les pays d'Afrique subsaharienne sont multiples au regard des défis auxquels ils font face dans l'amélioration de la gestion et l'assainissement des finances publiques. Ils peuvent se résumer en neuf points selon un rapport émis par l'Association des experts-comptables (ACCA, 2017)⁴ qui examine les progrès réalisés, ainsi

² *Accounting as a technology of neoliberalism: The accountability role of IPSAS in Nigeria* - ScienceDirect (2021)

³ *The relationship between the adoption of international public sector accounting standards and sources of government financing: evidence from developing countries* – (Tawiah & Soobaroyen, 2022)

⁴ ACCA (the Association of Chartered Certified Accountants), IPSAS implementation: current status and challenges, octobre 2017

que les défis actuels, dans la mise en œuvre des Normes comptables internationales du secteur public. Dans le cadre de ces travaux, nous en rappelons les cinq plus importants.

→ **Le renforcement de la transparence et de la redevabilité** : l'analyse des données produites sur l'utilisation des normes IPSAS montre qu'elles apportent une clarté évidente sur la situation financière des entités du secteur public et, par conséquent, jouent un rôle important dans la lutte contre la fraude et la corruption. En effet, les états financiers préparés conformément aux normes IPSAS rendent compte des revenus et affectations d'un gouvernement, ainsi que de ses biens et de ses dettes.

→ **L'amélioration de la prise de décision** : Les entités publiques et les autres parties prenantes disposent d'informations leur permettant de connaître la situation financière d'une entité et/ou les implications financières des mesures politiques proposées. Ceci aide les décideurs à prendre de meilleures décisions financières et à planifier l'avenir.

→ **L'amélioration de l'efficacité et de l'efficience** : une normalisation accrue contribue à optimiser la réalisation et l'efficacité des audits tout en atténuant les risques d'anomalies significatives. Les normes IPSAS permettent de standardiser les processus de reporting et de consolider l'ensemble des activités et des comptes des différentes entités et sous-entités gouvernementales, fournissant ainsi un rapport d'audit pertinent. Les comptes consolidés donnent une vision synoptique et constituent la base d'une prise de décision plus éclairée et plus judicieuse.

→ **Une cohérente application des données** : une normalisation accrue des processus de reporting et des données sous-jacentes offre de meilleures possibilités d'analyse des données et d'amélioration de la prise de décision.

→ **Une gestion financière saine** : Les normes IPSAS contribuent à améliorer les pratiques de gestion financière, en fournissant une base de données solide pour le développement des pratiques de reporting interne et en agissant comme catalyseur d'un renforcement des capacités financières. Les piliers d'une gestion financière saine, tels que le contrôle budgétaire, la comptabilité analytique, le management des risques financiers, la planification stratégique des investissements et les prévisions, sont mieux pris en charge.

En plus des avantages associés à l'adoption des normes IPSAS, il convient de noter que, malgré la volonté politique, l'implémentation de ces normes présente encore d'importants défis pour les différents pays.

3.2. Les défis Récurrents

L'implémentation des IPSAS en Afrique subsaharienne fait face à des défis multidimensionnels combinant des obstacles à la fois techniques, institutionnels et contextuels spécifiques à la région.

→ Défis techniques et technologiques

Dans le rapport sur l'implémentation des normes IPSAS (ACCA, 2017), le niveau technique et technologique existant n'est souvent pas suffisant pour soutenir l'implémentation des normes. Par conséquent, il peut être coûteux et nécessaire de recourir aux conseils d'experts et à la consultation pour soutenir le déploiement des systèmes automatisés, la formation des utilisateurs et le transfert aux affaires comme d'habitude. Certains spécialistes estiment la durée des processus de transition de trois à cinq ans, ce qui donne une idée des moyens humains, infrastructurels, techniques et financiers nécessaires.

→ Défis institutionnels et réglementaires

Dans le cadre des études sur :

- les « Problèmes et défis dans la mise en œuvre des normes de comptabilité du secteur public international » (Zakiah Saleh, Che Ruhana Isa, Haslida Abu Hasan, Vol. 11, No. 1, 2021) ;
- et les « Facteurs affectant la mise en œuvre des IPSAS dans le cas des ONG opérant dans la zone Wolaita » (Netsanet Bibisso Doda, Bereket Sorsa, Mathewos W/mariam, Abebayehu Birega, 2023) ;

Les chercheurs ont mis en avant des défis tels que la capacité numérique limitée des pays, l'existence de cadres institutionnels faibles et une application incohérente des politiques qui entravent les progrès dans de nombreux pays en développement. En effet, la transition vers les IPSAS nécessite une longue période de mise en œuvre au cours de laquelle les réglementations comptables locales existantes doivent converger vers les normes internationales. Cette convergence passe par un renforcement institutionnel et une évolution réglementaire impliquant aussi bien la pratique d'un nouveau mode de gouvernance que des réformes juridiques.

→ Défis liés aux facteurs régionaux propres

L'implémentation des IPSAS en Afrique subsaharienne ne constitue pas seulement un problème technique et institutionnel, mais touche aux questions fondamentales de souveraineté, d'identité culturelle et de légitimité institutionnelle. Certains aspects des normes IPSAS peuvent être

inappropriés pour les économies en développement avec des marchés de capitaux faibles. Elles ne prennent pas forcément en compte le décalage existant entre les structures occidentales et les réalités économiques africaines et peuvent à long terme être considérées comme un système de reproduction de la domination néocoloniale du fait de cette inadéquation.

Bien que la comptabilité puisse être perçue comme un ingrédient crucial dans le développement économique et social des pays africains ayant des besoins urgents de relever les défis de développement (comme l'allègement de la pauvreté, l'amélioration de l'assainissement et des infrastructures publiques, l'augmentation de l'alphabétisation, et l'amélioration de la santé, etc), l'étude sur la colonisation et le développement comptable en Afrique subsaharienne (Tawiah, V., Oyewo, B. M., Doorgakunt, L. D. B., & Zakari, A., 2022)⁵ identifie quatre forces motrices de la colonisation comptable : l'aide étrangère, la libéralisation du commerce extérieur, l'adhésion aux associations internationales et la prévalence de la propriété étrangère.

Enfin, outre les questions liées à l'identité culturelle et à la souveraineté, les craintes liées à la perte de la légitimité institutionnelle entraînent des résistances aux changements liées à l'existence de structures politiques et sociales établies perpétuent les conflits entre les systèmes traditionnels de gouvernance et les structures étatiques modernes, ralentissant ainsi le rythme d'adoption des mécanismes modernes de gouvernance.

Afin d'affiner notre aperçu de l'adoption des normes IPSAS, nous aborderons dans les prochains paragraphes le cas de la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) en nous appuyant sur l'exemple du Cameroun, considéré comme le moteur de cette sous-région.

4. Analyse Approfondie et Comparative de la Zone CEMAC

4.1. Le Contexte Particulier de la CEMAC

La Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) constitue un cadre spécifique pour la mise en œuvre des normes comptables publiques, en raison de ses particularités institutionnelles et monétaires. Elle compte six pays : le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, la Guinée Équatoriale et le Gabon.

La communauté économique utilise une monnaie commune, le Franc CFA, dont la valeur est fixe par rapport à l'euro, ce qui permet une stabilité macroéconomique et un contrôle de

⁵ Tawiah, V., Oyewo, B. M., Doorgakunt, L. D. B., & Zakari, A. (2022). Colonisation and accounting development in Sub-Saharan Africa. *Cogent Business & Management*, 9(1).

l'inflation. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) intervient dans la régulation monétaire de la zone et veille à la stabilité financière.

Ce cadre monétaire et institutionnel régional harmonisé devrait, en théorie, constituer un atout majeur pour l'harmonisation de la comptabilité publique. Un tel environnement favorise en principe une approche coordonnée des réformes, réduisant ainsi les risques de divergence entre les États membres et permettant une mutualisation des ressources nécessaires au processus d'implémentation. Le défi consiste à s'assurer que cette potentialité soit pleinement exploitée et que la coordination régionale devienne un moteur efficace de la réforme.

Toutefois, cette structure institutionnelle, bien que cruciale pour l'harmonisation du processus, demeure insuffisante pour garantir le succès des réformes. En effet, il existe une tension potentielle entre la légitimité recherchée par l'adoption formelle des normes pour satisfaire les partenaires (un phénomène de mimétisme) et l'impératif de mener une réforme institutionnelle et culturelle profonde pour qu'elles soient réellement efficaces. Les expériences de certains pays montrent que les réformes pilotées par des pressions extérieures peuvent ne pas donner les résultats escomptés si l'engagement interne et la capacité d'absorption ne sont pas suffisants. Le véritable succès est conditionné par la transformation d'une impulsion externe en un projet de réforme endogène, porté par un engagement national fort et un leadership dédié.

4.2.Mise en Œuvre des Réformes en Zone CEMAC

La CEMAC a établi des règles générales sur la comptabilité publique (Directive n° 02/08-UEAC-190-CM-17)⁶ et un plan comptable de l'État applicable pour tous les pays membres (Directive n° 05/08-UEAC-190-CM-17 remplacée par la Directive n° 02/11-UEAC-190-CM-22). Toutefois, la communauté économique ne dispose pas de directive spécifique qui consacre explicitement l'adoption des normes IPSAS ou d'autres normes comptables internationales. Leur adoption découle de l'initiative des pays poussée par les bailleurs extérieurs.

Nous proposons tout de même un système de classification par pourcentages découlant d'une estimation illustrative basée sur des informations fragmentaires, mais non tiré de sources officielles documentées.

⁶ <https://www.droit-afrique.com/upload/doc/cemac/CEMAC-Directive-2008-02-comptabilite-publique.pdf> (Directive CEMAC, s.d.)

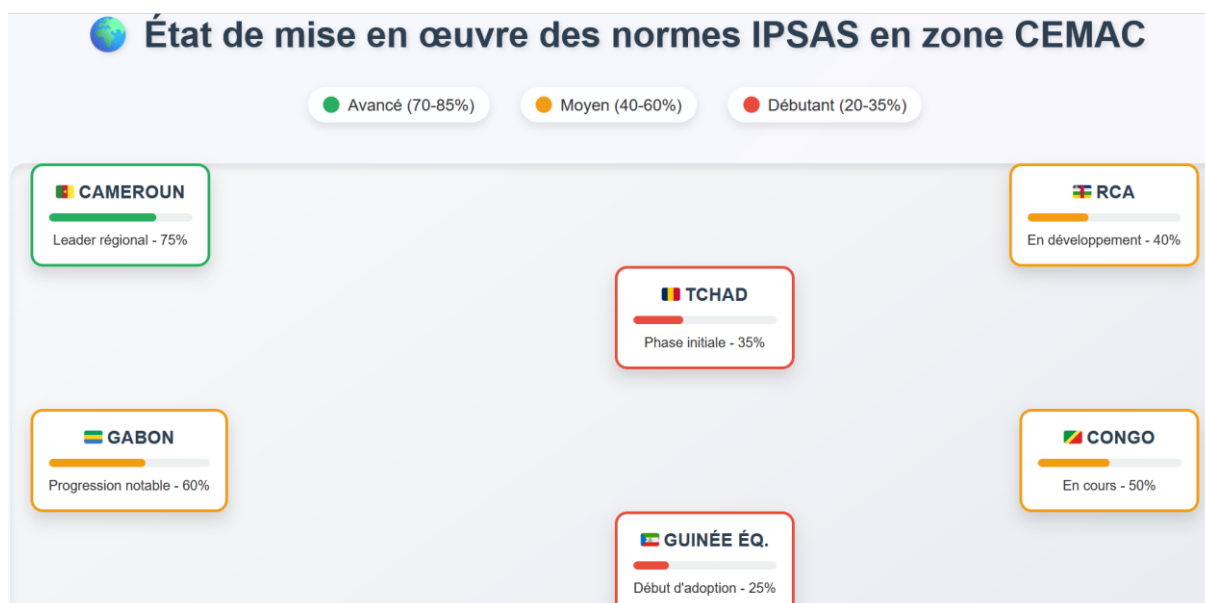


Figure 4: Estimation du niveau de mise en œuvre IPSAS dans les pays de la CEMAC



Figure 5: Critères d'estimation

Le schéma présenté ci-dessus met en évidence le niveau de disparité existant entre les différents pays au sein de l'espace communautaire. Il en ressort que le Cameroun est actuellement le pays le plus avancé de la CEMAC concernant l'adoption des normes IPSAS. Le pays bénéficie d'un plan comptable de l'État modernisé, d'une formation approfondie des comptables publics, d'un système d'information financière opérationnel ainsi que de l'adoption de 25 normes IPSAS sur les 41 existantes.

5. Les Facteurs Clés de Succès et les Perspectives

5.1. Facteurs de Succès : L'Importance du Leadership Politique et de la Gestion du Changement

L'expérience des pays africains qui progressent dans l'application des IPSAS met en évidence l'enjeu d'un soutien politique fort et d'une gestion efficace du changement. L'adoption des normes doit être traitée comme une priorité nationale intégrée, soutenue par un leadership important de l'État dans la mise en œuvre des réformes. Ce leadership ne se limite pas à

l'approbation formelle des textes, mais doit se traduire par un engagement actif à lever les blocages et à fournir les ressources nécessaires pour amorcer et soutenir le changement.

La gestion du changement est tout aussi fondamentale. La réforme IPSAS nécessite un bouleversement culturel et une transformation des procédures et des structures. Il est impératif d'anticiper les résistances au changement et de mettre en place des actions de sensibilisation, de formation et de communication pour l'implication des parties prenantes. Une approche de gestion de projet est indispensable pour piloter efficacement le processus d'implémentation, qui peut avoir un impact négatif à court terme sur la prestation des services.

5.2.Recommandations Stratégiques pour les Pays de la CEMAC

Pour la zone CEMAC, l'analyse suggère plusieurs recommandations pour accélérer et garantir le processus de réforme :

1. **Formaliser l'alignement avec les IPSAS** : capitaliser sur la force communautaire en formalisant l'alignement sur les IPSAS à travers des textes communautaires. Cela donnerait un cap clair et renforcerait la crédibilité de la réforme auprès des partenaires internationaux.
2. **Prioriser le renforcement des capacités** : mettre en place des programmes de formation massifs et continus, non seulement pour les comptables, mais aussi pour les hauts fonctionnaires et les élus, afin de développer une compréhension partagée des bénéfices et des enjeux de la comptabilité d'exercice. L'accent doit être mis sur l'inventaire et la valorisation des actifs, qui restent une tâche ardue.
3. **Renforcer les dispositifs de gouvernance** : s'appuyer sur les structures existantes comme la BEAC et la Commission de la CEMAC pour harmoniser les cadres de mise en œuvre et partager les leçons apprises. Il est également essentiel de renforcer le rôle des institutions de contrôle et d'audit pour garantir la fiabilité des nouvelles informations financières.
4. **Optimiser l'intégration des systèmes d'information** : Anticiper les défis liés à l'interopérabilité des systèmes informatiques et s'assurer que les outils de gestion financière sont pleinement compatibles avec les exigences de la comptabilité d'exercice.

6. Conclusion

La modernisation de la comptabilité publique en Afrique subsaharienne, notamment l'adoption des normes IPSAS et la comptabilité d'exercice, vise à rendre la gestion des finances publiques plus transparente et efficace, à renforcer la redevabilité et à améliorer la confiance des partenaires et investisseurs.

Cependant, le chemin vers la pleine adoption est un marathon, pas un sprint. Les défis sont aussi bien structurels qu'institutionnels et requièrent une transformation en profondeur, bien au-delà des simples ajustements techniques. Les expériences réussies en Afrique démontrent l'importance de l'engagement politique au plus haut niveau, qui combiné à une stratégie pragmatique et un investissement durable dans le capital humain, constitue la clé pour surmonter la résistance et les coûts associés.

Dans ce contexte, il devient essentiel d'instaurer une dynamique de collaboration entre les parties prenantes, en misant sur le partage d'expériences et l'innovation organisationnelle pour renforcer la capacité d'adaptation des institutions. La réussite de telles réformes repose sur la capacité d'appropriation progressive des nouveaux outils par les équipes sur le terrain, qui doivent être soutenues par des dispositifs d'accompagnement adaptés et une communication claire sur les objectifs poursuivis.

La zone CEMAC, avec son cadre institutionnel et monétaire unique, représente un excellent cadre d'implémentation. La réforme en cours, illustrée par le cas du Cameroun, montre une volonté d'intégrer les standards internationaux tout en gérant la transition à un rythme adapté. La capacité de la région à tirer parti de cette dynamique pour une mise en œuvre efficace dépendra par conséquent de sa volonté d'harmoniser cet alignement, d'investir dans le renforcement des capacités et d'accroître le leadership de la gouvernance pour le renforcement de la vision. En fin de compte, la réussite de la réforme IPSAS ne se mesurera pas seulement à la production de nouveaux états financiers, mais à la façon dont ces informations seront utilisées pour améliorer la qualité de la gouvernance, l'allocation des ressources et, ultimement, le bien-être des citoyens.

En définitive, l'adoption d'une approche pragmatique permet de fédérer les énergies autour d'une vision commune et d'assurer que chaque étape de la transition bénéficie d'un ancrage solide dans les réalités opérationnelles, tout en préparant un terrain favorable à l'émergence d'une culture comptable modernisée et durable.

Références

(IFAC), F. i.-c. (2023). *Introduction aux IPSAS*.

ACCA. (2017). *IPSAS implementation: current status and challenges*.

Directive CEMAC. (s.d.). Récupéré sur Droit Afrique: <https://www.droit-afrique.com/upload/doc/cemac/CEMAC-Directive-2008-02-comptabilite-publique.pdf>

Fatma Ben Slama, Maissa Jandoubi. (2024). IPSAS adoption, public governance and corruption perception in MENA and sub-Saharan Africa countries. *Journal of Financial Reporting and Accounting*.

IFAC. (s.d.). *Public Sector Financial Accountability Index*. Récupéré sur <https://www.ifac.org>: <https://www.ifac.org/what-we-do/global-impact-map/public-sector-financial-accountability-index>

Netsanet Bibisso Doda, Bereket Sorsa, Mathewos W/mariam, Ababayehu Birega. (2023). FACTORS AFFECTING THE IMPLEMENTATION OF IPSAS (INTERNATIONAL PUBLIC SECTOR ACCOUNTING STANDARDS) IN THE CASE OF NGOS OPERATING IN THE WOLAITA ZONE. *Journal of Jilin University (Engineering and Technology Edition)*.

Owolabi M. Bakre, Sean McCartney, Simeon Olufemi Fayemi. (2022). Accounting as a technology of neoliberalism: The accountability role of IPSAS in Nigeria. *Critical Perspectives on Accounting*, 87. ScienceDirect.

Tawiah, V., Oyewo, B. M., Doorgakunt, L. D. B., & Zakari, A. (2022). Colonisation and accounting development in Sub-Saharan Africa. *Cogent Business & Management*.

Vincent Tawiah, Teerooven Soobaroyen. (2022). The relationship between the adoption of international public sector accounting standards and sources of government financing: evidence from developing countries. *Accounting Forum*, 1-24.

Zakiah Saleh, Che Ruhana Isa, Haslida Abu Hasan. (Vol. 11, No. 1, 2021). Issues and Challenges in Implementing International Public Sector. *Journal of Research and Practice in Public Sector Accounting and Management*, 1 - 14.